

REGLEMENT DU JEU

« COUPE DU MONDE FIFA 2026 »

ADDITIF du 11.06.2026 AU 16.06.2026 – FINALE FIFA

M6 DISTRIBUTION DIGITAL organise un Jeu gratuit dénommé « COUPE DU MONDE FIFA 2026 » dont le règlement doit être complété par additif.

Le présent additif complète ledit règlement pour la Période de Jeu allant du 11/06/2026 pendant la seconde mi-temps de la retransmission en direct sur M6 du match d'ouverture de la Coupe Du Monde FIFA 2026 entre le Mexique et l'Afrique du Sud jusqu'au 16/06/2026 lors de la retransmission du match de la Coupe Du Monde FIFA 2026 entre la France et le Sénégal. Les termes utilisés avec des majuscules sont définis dans le règlement.

● Pour l'application de l'article 3 :

Pendant la Période de Jeu, 1 Session de Jeu aura lieu le 11/06/2026 à compter de l'annonce effectuée à l'antenne lors du match d'ouverture de la Coupe Du Monde FIFA 2026 entre le Mexique et l'Afrique du Sud jusqu'au 16/06/2026 jusqu'à l'annonce effectuée à l'antenne lors de la retransmission du match de la Coupe Du Monde FIFA 2026 entre la France et le Sénégal.

● Pour l'application de l'article 4 :

Pour participer au Jeu, chaque participant pourra utiliser les Supports suivants :

- Par SMS au 74 600 (3 x 0,99 € TTC par message + coût SMS éventuel facturé par l'opérateur)
- Via le Site (3 € TTC par participation facturés sur la prochaine facture de téléphonie mobile du participant)

● Pour l'application de l'article 5 :

Un tirage au sort déterminera 1 (un) gagnant parmi les participants ayant respecté l'ensemble des conditions de participation au Jeu.

Le tirage au sort sera effectué le 16/06/2026.

● Pour l'application de l'article 6 :

Le gagnant tel que désigné ci-avant se verra attribuer un voyage du 16 juillet 2026 au 20 juillet 2026 à New York pour assister à la finale de la Coupe du Monde FIFA 2026. Cette dotation inclut :

- Un pack billets + hôtel incluant :
 - 2 (deux) places en catégorie 2 pour assister à la finale de la Coupe du Monde FIFA 2026 se déroulant le 19 Juillet 2026 au Met Life Stadium (New Jersey), aux Etats-Unis (ci-après l'« Evènement »)
 - 1 chambre pour 4 (quatre) nuits consécutives dans un hôtel 4 étoiles situé dans les environs du Metlife Stadium ou à New York City

Valeur estimée du pack à la date d'ouverture du Jeu : 30.000€ TTC

- 2 (deux) billets d'avion aller-retour entre Paris et New York, en classe économique (Valeur estimée d'un billet Aller-retour à la date d'ouverture du Jeu : 2.200 € TTC)
- Un forfait de frais et dépenses personnelles égal à 10.000€ (dix mille euros toutes taxes comprises) remis au gagnant sous forme de chèque.

Valeur totale de la Dotation : 44.400 € TTC

La Dotation est strictement limitée à sa désignation et ne comprend pas les frais et prestations supplémentaires éventuellement liés à sa jouissance ou à son utilisation qui sont à la charge du gagnant et de la personne qui l'accompagne, tels que, et sans que cette liste soit limitative :

- Le transport incluant l'aller et le retour du domicile du gagnant et de la personne qui l'accompagne jusqu'au lieu de l'Evènement ;
- La restauration ;
- Les taxes de séjour ;
- Les éventuelles taxes aéroportuaires ;
- L'assurance responsabilité civile ;
- Tous autres frais supplémentaires ;
- Les frais et dépenses personnelles et d'agrément au-delà de 10 000 € inclus dans la Dotation qui seront à la charge du gagnant.

Ces frais et prestations supplémentaires ne peuvent donner lieu à aucune contestation d'aucune sorte, ni à la remise de leur contre-valeur en argent ni sous quelque autre forme que ce soit, ni à leur remplacement ou échange pour quelque cause que ce soit.

Le gagnant et la personne qui l'accompagne devront, sous leur seule et entière responsabilité, remplir toutes les conditions douanières de sortie du territoire français et d'entrée sur le territoire étranger et notamment disposer d'un passeport à lecture optique ou biométrique en cours de validité pendant tout le séjour. De manière générale, toutes formalités nécessaires et indispensables aux trajets pour se rendre à l'Evènement et/ou à l'hôtel sont à la charge et de la responsabilité exclusive du gagnant et des personnes l'accompagnant qui en supporteront seuls les conséquences (incluant notamment les formalités d'entrée sur le territoire américain ESTA, visas, etc.).

Toute annulation de la réservation de dates de séjour par le gagnant entraînera la perte définitive de son séjour sans possibilité de remboursement ou de report du séjour et sans octroi d'aucune indemnité de quelque nature que ce soit. Le séjour est non cessible, non échangeable, non remboursable, non reportable.

- Pour l'application de l'article 7 :

Le gagnant sera révélé à l'issue du tirage au sort le 16 juin 2026 lors de la retransmission du match de la Coupe Du Monde FIFA 2026 entre la France et le Sénégal.

Par exception à ce qui est prévu au règlement de Jeu, le gagnant devra confirmer son gain et fournir à la Société Organisatrice ses nom et prénom(s) ainsi que son adresse postale, dans les 48 (quarante-huit) heures suivant la première prise de contact par la Société Organisatrice.

Le gagnant sera contacté par la Société Organisatrice aux coordonnées qu'il aura communiquées lors de sa participation au Jeu qui lui indiquera les modalités de réception de la Dotation.